

Programme

Retour à l'École militaire par le 5 place Joffre entre 13h et 14h20

Café en pavillon Joffre dès 13h30

Après-midi (14h30 - 17h30)

Deuxième séquence

La persistance de la question des responsabilités du fait de la gestion de la contrainte opérationnelle par les primo-intervenants et du traitement judiciaire.

La question de l'extraction des victimes et de l'applicabilité du schéma national

Thierry Ferré, contrôleur général, Direction générale de la Police nationale (DGPN)

Général Jean-Marie Gontier, général de Brigade, commandant en second, Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP)

Chloé Pascal, commissaire BAC N 75, Direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP)

La question du port d'arme et du rôle des forces armées

Colonel Antoine Bréart de Boisanger, sous-directeur adjoint de la défense de l'ordre public et de la protection, Gendarmerie nationale

Colonel Guillaume Ponchin, État-major des armées, division « emploi des forces »

La question de l'identification des victimes et de la judiciarisation

Fabrice Karcenty, vice-procureur près le tribunal de grande instance (TGI) d'Aix-en-Provence

Professeur Mathieu Raux, PUPH, anesthésie réanimation accueil des polytraumatisés, Pitié Salpêtrière (APHP)/Sorbonne Université

Clôture du colloque

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur

Colloque animé par **Pierre-Henry Brandet**, ancien porte-parole du ministère de l'Intérieur, conseiller en communication de crise au sein de l'agence Angie.

Attentats

Quelle responsabilité juridique pour les primo-intervenants ?

Colloque

Mardi 29 janvier 2019

9h-17h30

École militaire

#RespAttentats



École militaire
5 place Joffre, 75007 Paris

www.inhesj.fr

#RespAttentats



La réponse aux crises implique la mobilisation systémique d'acteurs publics et privés, depuis le foyer de la crise jusqu'aux échelons stratégiques et politiques. Qu'il s'agisse des unités spécialisées intervenant pour neutraliser les auteurs ou des services de secours et des médecins auprès des victimes, les primo-intervenants doivent prendre des décisions très difficiles dans des conditions particulièrement dégradées et sous contrainte.

Ce colloque organisé par l'INHESJ, en partenariat avec l'Université Paris-Saclay, réunit des spécialistes sur le cadre juridique applicable lors des crises majeures et plus particulièrement sur la responsabilité des primo-intervenants lors des phases opérationnelles dans le cas des attentats.

#RespAttentats

Programme

Café en pavillon Joffre à partir de 7h45

Matin (9h - 12h30)

Introduction du colloque

Hélène Cazaux-Charles, directrice de l'INHESJ

Boris Bernabé, doyen de la faculté Jean Monnet de l'Université Paris-Sud Paris Saclay

Première séquence

L'apparition des questions des responsabilités dans le débat public. Victimes, médecine et construction du schéma national.

Introduction générale et présentation du colloque

Maître Jean-Eric Callon, maître de conférence hors classe en droit public à l'Université Paris-Sud Paris Saclay

Les victimes au cœur du débat sur la responsabilité

Arnaud Lançon, proche de victime d'attentat (Philippe Lançon, journaliste à Charlie Hebdo, auteur du livre *Le Lambeau*, prix Femina 2018)

Élisabeth Pelsez, déléguée interministérielle à l'aide aux victimes

Sophia Séco, responsable du pôle « Justice et Droits » de la Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs (FENVAC)

Les médecins lors des attentats: médecine d'urgence/médecine de guerre. Témoignages, interrogations et construction d'une doctrine.

Le schéma d'intervention médical d'urgence

Docteur Cédric Boutillier du Retail, médecin en chef de la 1^o AMS (antenne médicale de

soutien) du GIGN, Gendarmerie nationale

Docteur Matthieu Langlois, médecin chef du RAID, Police nationale

Professeur Frédéric Lapostolle, directeur médical adjoint, SAMU 93, APHP

Les questions éthiques

Docteur Fabien Trabold, médecin chef du SDIS 68

Les modifications d'intervention médicale de la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP)

Docteur Michel Bignand, médecin en chef de la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP)

Le médecin et les règles déontologiques

Professeur Denis Safran, conseiller santé en matière de sécurité intérieure, cabinet du ministre de l'Intérieur

La construction progressive du schéma national et d'une doctrine d'intervention

Grégoire Doré, directeur adjoint du Centre de veille, ancien chef de l'Unité de coordination des forces d'intervention (UCoFI), ministère de l'Intérieur

Pascaline Léglise, directrice adjointe des Affaires juridiques et des libertés publiques, ministère de l'Intérieur